

CONCOURS DE NOUVELLES : « HISTOIRES DE QUARTIER »
Année 2025

RÈGLEMENT

L'association ACTISCE, avec le soutien de la mairie du 6^{ème}, organise un concours de Nouvelles autour de la thématique « Histoires de Quartier ». Le Centre PARIS ANIM' RICHARD WRIGHT est le porteur du projet.

1/ Le concours de Nouvelles est ouvert aux Parisiennes et aux Parisiens de **plus de 16 ans** et aux personnes qui y travaillent ou qui y étudient. La participation est gratuite. Toute œuvre doit être originale, non publiée, individuelle, écrite en français, rédigée en prose, comportant obligatoirement un titre et pour décor un quartier ou plusieurs quartiers de Paris et notamment du 6^e arrondissement. Toutes les Nouvelles débutent impérativement par :

« Attablé (e)(s) avec élégance au café Les Deux Magots, ... »

2/ Si la forme est celle de la Nouvelle, le genre est libre, sans illustration. Chaque texte est dactylographié. Il est limité à 5 pages maximum, format page A4, police ARIAL, corps 12 minimum, intervalle simple. En haut de chaque page (numérotée) apparaît un pseudonyme choisi par le(a) candidat(e).

3/ Inscription : un bulletin d'inscription est à télécharger sur www.actisce.eu (onglet Ressources/Téléchargements) ou à retirer à l'une des adresses suivantes :

- Centre PARIS ANIM' RICHARD WRIGHT 76 bis rue de Rennes 75006 Paris.

4/ La Nouvelle est à envoyer jusqu'au **samedi 31 mai 2025** date limite, soit :

- a) directement au centre, en 5 exemplaires à l'adresse ci-dessus, par voie postale, (le cachet de la poste faisant foi). Une enveloppe cachetée, sur laquelle est écrit le pseudonyme, est jointe au dossier et renferme le bulletin de participation dûment rempli et signé,
- b) par email à l'adresse concoursnouvelle@actisce.org accompagnée du bulletin de participation.

5/ Chaque candidat(e) accepte, sans aucune réserve, que son texte fasse l'objet d'une publication partielle ou totale, papier ou numérique, sans pour autant se prévaloir d'un droit d'auteur. Il (elle) accepte également toute autre utilisation à but non lucratif. Les auteurs primés conservent parallèlement le droit de réutiliser leur texte sous réserve de mentionner « Prix ACTISCE Histoires de Quartier 2025 » ou « Prix coup de cœur ACTISCE Histoires de quartier 2025 ».

6/ Le jury, présidé par un élu parisien, est composé de représentants du monde du livre et d'un responsable du centre PARIS ANIM' RICHARD WRIGHT. Le « Prix ACTISCE Histoires de Quartier 2025 » est attribué à un premier auteur et à deux autres concurrents par ordre des votes. Un « Prix coup de cœur ACTISCE Histoires de quartier 2025 » récompense une nouvelle particulière. Les prix sont remis le mercredi 2 juillet 2025 à 19h au cours d'une cérémonie organisée à la Mairie du 6^e.

7/ Il est prévu une édition d'une sélection de nouvelles. A cet effet, il sera demandé aux auteurs des nouvelles retenues de fournir une version numérique après la remise des prix. Par ailleurs, les quatre lauréats sont destinataires d'un chèque-livre de 100 à 50 euros dans une librairie du 6^{ème} arrondissement.

8/ La participation au concours implique l'acceptation et le respect du présent règlement.